

**Conseil Communautaire**  
**Séance du 23 Novembre 2023**

**Délibération N° 2023 11 097 : Assainissement collectif – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour les missions de transfert de la compétence Assainissement collectif des communes vers l'EPCI**

L'an deux mille vingt-trois, le 23 Novembre à 19 heures trente  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à la salle de réunion du siège situé au 1 place Clémenceau | 72500 Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 16/11/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	29	Pouvoirs	7	Votants	36
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

**Etaient présents :**

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIER ; M. Diego BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Francis BOUSSION ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Alain CHEVALLIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Martine CRINIERE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Jérôme LEONARD ; M. Pascal MARIE ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; M. Patrick RENARD ; M. Joël TABAREAU ; M. Philippe TOURNADRE ; M. Pascal CHAPEAU suppléant de Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER ; M. Philippe WEHLÉ.

**Absents/Excusés ayant donné procuration :**

Absents/excusés	Pouvoir à
Mme DUCHESNE Sabrina	M. TOURNADRE Philippe
Mme COULONNIER Claire	M. LANGEVIN Dominique
M. GUILLOIS Alain	M. OLIVIER François
Mme REYMOND Marie-France	M. DUTHEIL Michel
M. LECLERC Guy	M. RONCIERE Hervé
M. RICHARD Gérard	Mme GAULTIER Monique
M. MORANCAIS Alain	M. CHIQUET Jean-Michel
Mme DUTERTRE Laure	Absente/Excusée
Mme RAPPART Sabrina	Absente/Excusée
Mme PINCON Fabienne	Absente/Excusée

Secrétaire de séance : Michel Dutheil

Y assistaient :

- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe
- Coline BOUFFETEAU – Responsable du pôle Solidarités, Culture, Tourisme, Sport

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 28/11/2023

M. le Président expose ;

Les compétences assainissement collectif et pluvial en agglomération sont aujourd'hui assurées par chaque commune individuellement.

Préalablement à la prise de compétence assainissement collectif envisagée au 1er janvier 2025, la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé a décidé d'étudier les modalités du transfert de ces deux compétences actuellement exercées par les communes, soit en direct par le biais d'une régie, soit en gestion déléguée par le biais d'une ou plusieurs DSP.

L'objectif de l'étude qui est lancée par la Communauté de communes est d'étudier les modalités et les conséquences de la prise de compétence en matière d'assainissement collectif et éventuellement pour le réseau d'eau pluvial en agglomération, compte tenu des enjeux en matière d'aménagement du territoire et d'optimisation de la gestion des services publics.

Il s'agira également d'évaluer les impacts techniques, juridiques, financiers de la prise de cette compétence ainsi que ses incidences pour les ressources humaines, comptables et administratives.

L'étude se composera de deux volets :

-le premier (tranche ferme), relatif à la définition de la stratégie d'organisation fonctionnelle, technique et territoriale du service d'assainissement à l'échelle communautaire et à l'aide au choix du mode de gestion,

- le second (tranche optionnelle 1), relatif à la mise en œuvre concrète de la solution adoptée à l'issue de la tranche ferme pour l'assistance à la passation d'une ou de plusieurs DSP et/ou Prestation de service pour une partie du territoire.

***Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,***

**1.- Autorise** M. le Président à solliciter le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, pour le financement de l'étude de transfert, au nom et pour le compte de la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé.

**2.- Mandate** M. le Président ou son représentant pour signer tout document utile à l'exécution de cette présente décision.

**Adopté avec 1 voix contre.**

**Le Président  
M. Hervé RONCIERE**



**Secrétaire de séance  
M. Michel DUTHEIL**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. DUTHEIL', is written over a horizontal line.